

Message du Conseil d'administration de votre ICAV

Le présent avis n'a pas été revu par la banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour qu'il réponde aux exigences de cette dernière. Les Administrateurs estiment qu'aucun élément du présent avis ni des propositions qui y sont détaillées n'entre en conflit avec le Règlement sur les OPCVM de la Banque centrale.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, veuillez consulter immédiatement votre courtier, conseiller juridique, avocat ou tout autre professionnel dûment habilité. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans l'ICAV, veuillez faire parvenir le présent avis au courtier ou autre agent par le biais duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il puisse le transmettre à son tour à l'acquéreur ou au cessionnaire.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons de la liquidation du JPMorgan ETFs (Ireland) – Managed Futures UCITS ETF, dans lequel vous détenez des actions.

Vous trouverez ci-après des informations plus détaillées concernant cette liquidation, y compris son calendrier. Veuillez lire les informations vous étant communiquées ci-dessous. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Bronwyn Wright *Pour le Conseil d'administration*

Liquidation du Compartiment – ordres acceptés jusqu'au 10 novembre 2020

Objet de la liquidation Le Compartiment n'a pas attiré suffisamment d'actifs et ses perspectives de croissance sont limitées. Le Conseil d'administration a dès lors décidé qu'il serait dans le meilleur intérêt des actionnaires de procéder à la liquidation du Compartiment.

VOS OPTIONS

1 Vendre/Demander le rachat de votre investissement. Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

2 Ne pas intervenir et recevoir automatiquement les produits de liquidation. Les produits seront mis à votre disposition peu de temps après au moyen de la méthode de règlement enregistrée au titre de votre compte.

Nous vous invitons à passer ces options en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier.

Toutes ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.

LIQUIDATION

Date de liquidation 17 novembre 2020

Dernier jour de négociation en bourse
10 novembre 2020

Date limite finale pour la négociation sur le marché primaire 11 novembre 2020 à 16 heures, heure du Royaume-Uni

LA SICAV

Dénomination JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Forme juridique ICAV

Type de fonds OPCVM

Siège social 200 Capital Dock

79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.

Téléphone +353 (0) 1 6123000

Numéro d'enregistrement (Banque centrale) C171821

Administrateurs Lorcan Murphy, Daniel J. Watkins, Bronwyn Wright, Samantha McConnell

Société de gestion JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

La liquidation sera traitée sur la base de la VL officielle à la date de liquidation. La VL de la date de liquidation sera calculée conformément à la description figurant dans le prospectus. Afin de favoriser une liquidation sans heurts, le Gestionnaire financier pourra commencer à vendre les actifs du Compartiment à compter du 10 novembre 2020. Le produit de la liquidation sera versé dès que possible et, dans tous les cas, au plus tard 10 jours ouvrables après la date de liquidation.

Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.